

**Présents** : Mmes et MM. BAREILLE, BERGÉ, CAPDEVIOLE, CAPELA, CAYRON, CHAPOTHIN, DUFOUR, LABORDE, LACROIX, LAPLACE-NOBLE, LEGRAND, LENOIR, LOUSTAU, MARTIN, PEYROULET B., PEYROULET J.M., RUBIO, SENTAURENS, VIRLOGEUX.

**Absent ayant donné procuration** : M. PARGADE (Mme LAPLACE-NOBLE).

**Absents excusés** : Mme PETIT, M. NOIR.

**Secrétaire de séance** : Mlle CAPDEVIOLE.

---

La séance est ouverte à 18 h par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

### **I - URBANISME** :

° La commune a remporté pour la deuxième fois le concours départemental des villes et villages fleuris catégorie 2 000 à 5 000 habitants. Il est désormais possible au service des espaces verts de concourir pour « la fleur ».

° Le tirage au sort des lots pour la coupe de bois aura lieu le 13 décembre. Le lot sur pied est fixé à 60 €.

° SDEPA : Le financement de l'éclairage public du chemin du Stade sur emprunt syndical est validé.

Un recours gracieux contre l'arrêté préfectoral qui classe la commune de Sauvagnon dans le régime de l'électrification urbaine est approuvé. Les aides à l'électrification rurale ne seraient de ce fait plus éligibles pour Sauvagnon et fait craindre une diminution de la qualité des réseaux par la charge financière reportée à la commune. Un courrier en ce sens sera transmis à Monsieur le Préfet en partenariat avec les communes concernées.

° PSLA : La SEMILUB va lancer l'opération de dix logements sous forme de Prêt Social Locatif Accession à la propriété au quartier Bernès.

### **II - EDUCATION** :

° Le bilan de la semaine civique est dressé : il est positif. La distribution de la charte, le « jevealecolapié » et le dépose minute ont fonctionné et vont être reconduits.

° Après avoir déjà rencontré les intervenants et les parents d'élèves, les retours sur la mise en place des TAP seront finalisés lors du comité de pilotage. Des conventions de financement avec la CAF sont validées.

° La période de Noël approche : le repas de Noël est prévu le 15 décembre, la visite du père Noël est programmée le 18 décembre.

° Le tri et la gestion du papier à l'école seront menés à compter de janvier 2015.

### **III - SOCIAL** :

° La distribution des colis aux aînés Sauvagnonnais âgés de plus de 80 ans sera effectuée au cours de fin décembre.

° Les élus rendront visite aux résidents de la maison de retraite le 23 décembre pour le goûter avec des ballotins de chocolats.

- ° Le Noël du personnel communal se tiendra le 12 décembre au centre festif.
- ° Le recrutement de candidats au conseil des sages se poursuit.

#### **IV - ANIMATION :**

- ° Skate Park : un fond de concours de 50 000 € sera accordé par la Communauté de Communes des Luys en Béarn, ce qui permettra de finaliser le plan de financement de ce projet participatif qui réunit de jeunes adolescents de notre Communauté de Communes.
- ° Stade : le FC Pau jouera sur le terrain de Sauvagnon le 13 décembre contre Lorient.

#### **V - PATRIMOINE :**

- ° Maison Lechaud : la décision de maintenir la Mairie à son emplacement actuel a été prise au conseil municipal spécifique du 14 novembre. Il y a lieu désormais d'explorer les pistes pour la destination du domaine Lechaud. Une rencontre publique est programmée le 13 janvier 2015.
- ° Accessibilité : la rédaction de l'Agenda D'Accessibilité Programmée est en cours. Treize bâtiments communaux sont concernés.
- ° Développement durable : l'autocollant « StopPub » sera diffusé à tous les Sauvagnonnais afin de les sensibiliser à la diminution de la quantité de déchets papier. L'apposition volontaire de cet autocollant sur la boîte aux lettres marque le refus de recevoir la publicité papier.

#### **VI - COMMUNICATION :**

- ° La commission travaille à la dénomination d'espaces publics communaux, ainsi le parvis de la Mairie s'intitulera « Le parvis de la liberté », l'espace du cadran solaire deviendra « Le jardin du temps ».
- ° Transport : un questionnaire en ligne sur le transport urbain est en cours jusqu'au 31 décembre 2014 afin de recueillir l'avis des usagers du service et d'identifier les besoins de la population. Les résultats de cette enquête sont majeurs dans l'optique d'obtenir une ligne qui traverse la commune afin de répondre aux souhaits de mobilité des administrés.
- ° Emploi : la prochaine permanence se tiendra le 15 décembre au matin en Mairie. De nombreux contacts avec les organismes publics ou associations ont été pris afin d'aider les chercheurs d'emploi dans leurs démarches.

#### **VII - DIVERS :**

- ° Recensement : le recensement général de la population municipale sera réalisé par cinq agents recenseurs sur la période du 15 janvier 2015 au 14 février 2015.
- ° Commerce : « Le champ des saveurs » ouvrira ses portes au mois de janvier, l'occasion de découvrir ses plats ou de se dépanner en épicerie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le Vendredi 16 janvier 2015 à 18 h 30.

Fait à SAUVAGNON, le 11 décembre 2014  
Le Maire,  
Jean-Pierre PEYS